Choix des membres du Conseil des services policiers du Yukon

WHITEHORSE—Le gouvernement territorial met en œuvre une autre des recommandations formulées dans le rapport intitulé *Terrain d'entente, Évaluation des services de police du Yukon*, en choisissant les personnes qui feront partie du Conseil des services policiers du Yukon.

« Le Conseil aura un rôle essentiel à jouer, car il permettra aux citoyens du Yukon de faire connaître leurs points de vue », a dit le ministre de la Justice, M. Mike Nixon. « Il fera en sorte que les priorités établies en matière de prestation de services policiers répondent aux besoins particuliers des collectivités yukonnaises ».

Le Conseil a été créé par suite de l'examen des services policiers du Yukon, au cours duquel les citoyens ont souligné qu'on devait instaurer un dialogue continu entre eux et les services policiers et mettre en place un mécanisme permanent leur permettant d'avoir leur mot à dire dans la prestation des services de police.

En tout, 42 personnes ont présenté leur candidature pour siéger au Conseil. De ce nombre, six ont été retenues.

« Les personnes choisies pour faire partie du Conseil des services policiers du Yukon représentent la population yukonnaise dans son ensemble et comptent parmi elles autant de femmes que d'hommes, issus des milieux rural et urbain ainsi que des Premières nations », a poursuivi M. Nixon.

Le Conseil des services policiers du Yukon se compose des membres ci-après :

Lisa Anderson David LeBarge
Patricia Daws Doris McLean
William Klassen Michael Riseborough

Il sera présidé par le sous ministe de la Justice, M. Dennis Cooley.

Le rôle du Conseil sera le suivant :

- veiller à ce que la population soit largement représentée et qu'elle ait voix au chapitre pour ce qui est des objectifs, priorités et buts établis par le ministre de la Justice en matière de services policiers;
- faire en sorte que les priorités relatives aux services policiers reflètent les besoins et les valeurs des collectivités;
- fournir des conseils au ministre de la Justice, qui pourront lui être utiles au moment de déterminer les objectifs, priorités et buts des services policiers, conformément à l'Entente sur les services de police territoriaux;
- veiller à ce qu'une plus grande quantité d'informations circule entre les citoyens, le ministère de la Justice et la Division « M » de la GRC.

Le Conseil des services policiers du Yukon tiendra une première réunion vers la fin mars.

Visitez le www.justice.gov.yk.ca/fr/ sous « Quoi de neuf », pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil des services policiers du Yukon.

-30-

Renseignements:

Darren Parsons Chris Ross
Communications Conseil des ministres Ministère de la Justice
867 633 7949 867 393 7081
darren.parsons@gov.yk.ca chris.ross@gov.yk.ca

Communiqué numéro 12-028

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.